

Symbiose de la Chrétienté et l'Islam

Abdelaziz Benabdallah

J'ai l'insigne honneur d'émettre d'humbles propos, devant votre aimable auditoire. J'avais, déjà traité, dans les années soixante-dix, le même thème, à Bruxelles, dans un autre ordre d'idées, car le malaise que l'Islam et la Chrétienté, vivent aujourd'hui, était moins virulent ; l'Occident, à l'époque, cherche à s'allier, fraternellement, l'Orient et le Tiers-Monde, dont une bonne partie venait de réaliser leur indépendance. C'est pourquoi, je fus, alors, invité, par le corps diplomatique, accrédité, dans la capitale belge, à faire une conférence, à laquelle assistaient, outre les diplomates, les membres du Gouvernement, et, à leur tête, le Prince héritier, aujourd'hui Roi de Belgique. Par contre, nous affrontons, de nos jours, un nouveau mode de vie, celui d'interdépendance, à savoir la mondialisation, qui, malgré le concept, qu'elle proclame, elle recèle l'inconnu, dans ses préceptes pratiques.

L'Islam et la Chrétienté, affrontent, donc, à l'état actuel, un processus ambigu, qui nous incite à nous serrer les rangs, pour réagir. Mais, avant de donner une définition adéquate de la Chrétienté et de l'Islam, nous devons écarter tous les préjugés, qui sont de nature à fausser l'orientation de notre pensée, éviter notamment de voir l'Islam, à travers les Musulmans ou le Christianisme, à travers les Chrétiens. Nous nous devons, pour rester objectifs, d'en analyser le contenu, le dogme, les principes et les moteurs, leur vitalité et leur dynamisme respectifs. C'est, là, le mobile initiateur, le plus sûr, pour dégager les deux Religions de certains fatras, et n'en esquisser qu'une fresque vivante, simple, à l'image de la réalité. C'est, certes, l'impact d'une communion de pensée originale, entre civilisations diverses et religions différentes, qui a inspiré Iqbal, célèbre leader indien musulman, à proclamer, dans ses « Six Conférences » sur la restriction de la pensée religieuse en Islam », que « le phénomène - dit-il - le plus le plus remarquable de l'histoire moderne, est la rapidité étonnante, avec laquelle, le Monde de l'Islam, se meut spirituellement, vers l'Occident. Il n'y a rien de vicieux, dans ce mouvement, ajoute-il, car la culture européenne, dans son aspect intellectuel, n'est que le développement postérieur de quelques unes des phases les plus importantes de la culture de l'Islam ».

L'humanisme abrahamique est, en effet, l'assise foncière de la Pensée judéo-christiano-mohammadienne, qui prêche la souplesse, la justice et l'aisance, comme critères essentiels de la fraternité humaine. Il exclut toute étroitesse d'esprit et tout rigorisme, évitant les complications et les heurts conflictuels, agissant avec pondération et mesure. « Evitez – dit le Prophète Mohammed – d'être les victimes d'un fanatisme exagéré et d'un bigotisme et religiosité excessifs » (Tabarany).

L'amour de Dieu, pour Ses créatures, mêmes mécréantes, est dépeint dans l'anecdote suivante :

Du temps du Prophète, un païen arabe, le décriait dans ses poèmes. Capturé, lors d'une bataille, on demanda au Messager d'Allah, de « briser ses incisives » ; le Prophète refusa, craignant - dit-il – d'être mutilé par Dieu, s'il ose infliger une telle peine à son dénigreur, pourtant athée.

Cette sublime affection divine est irréversible. La mécréance ne saurait l'affecter. D'autre part, l'Islam abrahamique est cosmique, c'est-à-dire universel, dans sa double conception de l'Absolu et du relatif. Le cosmos évolue, entre deux axes : le divin, qui est Absolu, l'humain, qui est relatif ; mais, toute cause émanant de l'Absolu, qui peut se relativiser, peut, alors, être à notre portée. Dieu S'est « relativisé », dans le Coran et la Bible, dans le but d'expliquer, en l'approchant, l'Omnipotence divine. Allah aime Ses créatures, car, en chaque être, réside, à côté d'un subconscient adorateur, un for intérieur ou conscience agissante !

L'Ethique universelle, prônée par le Christianisme et l'Islam, a des composantes, dont les valeurs n'ont pas de frontières. Certaines manifestations de la pensée, peuvent varier d'une religion à une autre. Mais, le fond de cette pensée reste le même, parce qu'il est la résultante de cette communion humaine, que les deux Tendances cherchent, sinon à édifier, du moins à consolider. Je n'irai pas, jusqu'à prétendre ce que disait Bergson, que « l'Occident aura besoin d'un supplément d'âme, pour étayer sa foi ». Pourtant, l'obscurantisme des masses musulmanes et les effets maléfiques de certaines influences occidentales, avaient avivé les superstitions et les fausses croyances. L'Occident, mal avisé, jugea l'Islam, à partir de ces excentricités. Heureusement, certains chercheurs occidentaux, se penchèrent sur le fonds de l'Islam, pour dégager l'écart flagrant, entre son dogme et le béhaviorisme des musulmans ; nous reconnaissons, certes, un élan créateur de l'Occident, sur le plan culturo-scientifique ; nous évitons de glisser dans l'absurde, à l'instar d'un certain Oswald Spengler, qui, dans son fameux ouvrage, « le déclin de l'Occident », pousse ses invraisemblables déductions, jusqu'à faire commencer l'époque arabe, au premier siècle de l'ère chrétienne, parler du Panthéon de Rome, comme d'une des premières mosquées, de Dioclétien, comme d'un calife et de Diophante, comme d'un mathématicien arabe.

Le véritable responsable, dans cette aberration des jugements et appréciations, qui touchent, notamment, l'Afrique et l'Asie musulmanes, est, moins un esprit foncièrement raciste, qu'un type de formation, dans maints pays de l'Occident, formation, qui accuse un vide, quand il s'agit de l'Orient Arabe et de l'Islam. C'est ce que M. le Châtelier appelle « le malaise des lacunes » ; dont souffrent – fait remarquer Max Vintéjoux – jusqu'aux hommes de l'Etat, qui ne connaissent le règne du souverain abbasside, Haroun Er-Rachid, que par les contes des « Mille et une nuits ». Pourtant, les peuples, qui, entre autres, appartiennent à la civilisation méditerranéenne, possèdent une même morale individualiste, qui « prolonge l'homme, au-delà de sa destinée terrestre ; c'est, là, le fondement de

l'humanisme méditerranéen », qui caractérise la Chrétienté et l'Islam. La politique, certes, a tout faussé. Des Européens appellent « fanatisme », en Orient, ce que, chez eux, ils appellent « nationalisme » et patriotisme ; et ce qu'ils nomment « respect de soi », « fierté », « honneur national », ils le taxent de chauvinisme en Orient (Al Afghani, Revue des deux Mondes, 1913). Mais, l'Islam – dit Louis Gardet – esquisssa la tentation d'orgueil, à laquelle céda largement la culture occidentale, symbolisée par une affirmation d'Ernest Renan, qui tenta de prouver, dans une Conférence à la Sorbonne : « la nullité des Arabes ».

Heureusement, dans cette ambiance maléfique, l'Eglise a été, pour quelque chose, dans le retour au libéralisme humain et national. C'est, pour l'avenir des relations islamo-chrétiennes, un heureux et précieux augure.

André Siegfried, membre de l'Académie française, proclama, dans les « Annales » (revue nouvelle des lettres françaises n 21), la supériorité des Blancs occidentaux aux Blancs africano - orientaux.

Siegfried crut, même, devoir reconnaître à la religion chrétienne, un domaine « non rationnel ». Je me refuse à croire, que la chrétienté ait été, dans sa pureté originelle, aussi dégagée des éléments discursifs de l'humanisme. La tradition musulmane considère le christianisme, comme le frère aîné de l'Islam ; tous les deux ont libéré l'intelligence où rien ne rebute l'entendement ou heurte le bon sens.

« La charte - dite - de Médine », élaborée par le Prophète, il y a quatorze siècles, dans cette cité religieuse (Médine), dont l'accès aux non-musulmans, est prohibé, aujourd'hui, fut signée avec le Prophète, par les juifs et les chrétiens de Najrân, qui constituaient une nation unique où chaque confession pratiquait librement son culte.

L'édifice, éminemment humain, que l'Islam et la Chrétienté s'ingénient à consolider, refuse de reconnaître toute discrimination ; nulle distinction entre les hommes, si ce n'est celle fondée sur la valeur personnelle de chacun.

Je sens, moi musulman, combien j'aime, en la personne des promoteurs vénérés des Gens du Livre : Moïse, Jésus, Mohammed et la Sainte Marie, vierge et immaculée. Je ne peux guère ne pas les aimer, sous la fallacieuse influence déprimante d'une excentricité de teinte ou de confession, tendant à fausser le cours spontané et adéquat de l'histoire, histoire de notre pensée révélée. Je sens, bien sincèrement, que mon amour, pour Jésus et la Sainte Marie, jaillit avec vigueur, d'une même source, celle qui fait déborder mon Cœur, du même amour pour mon Prophète Mohammed. Un seul Dieu, un Vrai, cimente notre union, dans une harmonie hautement concordante. C'est, là, le sublime processus, élaboré par Dieu, dans Ses Inscriptions, qui ouvrent, devant nous, une voie toute tracée de l'avenir, d'un avenir de concorde et de cohésion, si florissant. Le secret de cette corrélation révélée, réside dans la culture commune des sciences, la préférence donnée aux options humaines, dans sa destinée transcendante,

l'équilibre sciemment maintenu et l'universalisme de la pensée abrahamique ; « Qui, donc - souligne le Coran - trouve mieux que la voie d'Abraham religieuse ? » (Sourate II, verset 124).

On questionna, un jour, le Prophète sur la meilleure des religions : « c'est - répondit-il - sans hésiter, la plus aisée, celle d'Abraham » (Tabarany).

Jésus, le messie, a prévu, par l'intermédiaire du Prophète Jean, la naissance et le développement de l'Islam (la Bible, Chap. 9 de l'Apocalypse / Prophètes et Croyants par Jean Reynauld 1950, p. 37)

« Nous croyons aux Livres Saints que Moïse, Jésus et les Prophètes, ont reçus du Ciel » (Sourate de la Famille d'Imran, verset 78)

« Pas de contrainte en religion. La voie de la raison est, désormais, différenciée de l'errance » (Coran, Sourate 2, verset 256).

Dans une autre Sourate (S. 109, 6 versets) : « Dis (O ! Mohammed) : O ! Vous les Mécréants ! Je n'adore pas ce que vous adorez ; et, vous n'êtes pas disposés à adorer ce que j'adore ; je ne suis pas (de mon côté) disposé à adorer ce que vous adorez. A vous votre religion et à moi la mienne ». Ces deux sourates ont été révélées à la Mekke, au début de l'Islam, ce qui incite certains à prétendre que Mohammed, faible et menacé par ses adversaires, dut être conciliant mais contraint à quitter sa ville natale, pour se réfugier à Médine. Or, revenu victorieux à la Mekke, moins d'une décennie avant sa mort, il s'adressa aux mécréants vaincus qui l'avaient dénigré et torturé : « Allez-y, vous êtes libres, bien libres ; j'espère qu'Allah fasse sortir de vos lombes génératrices, des enfants qui l'adorent. »

« combattez-les, afin qu'il n'y ait pas de foyer de perturbation et que la religion soit (exclusivement) à Dieu » (Coran Sourate 2, verset 193)

Il s'agit, donc, non d'imposer la religion musulmane par la force, mais de lutter contre la persécution, la propagande subversive et la torture.

« Le meilleur des Jihad (combat sur le chemin de Dieu) est une justice, proclamée, en présence d'un tyran oppresseur » (hadith du Prophète rapporté par Tabarany et Abou Daoud)

« Crois en Dieu, et suis le droit chemin » (Mouslim) ; c'est la définition de l'Islam, émise par le Prophète.

« Dieu aime la douceur, en toute chose » (Boukhari et Mouslim).

« Ô Musulmans, évitez d'être, comme vos prédécesseurs, les victimes d'un fanatisme exagéré et d'un bigotisme excessif » (Tabarany)

Aucun antagonisme n'oppose, par conséquent, les Musulmans aux Chrétiens ou l'Orient à l'Occident. De l'interpénétration des deux religions et de leurs interférences, naquit : « un nouveau mode de civilisation spirituelle et un moral élevé, qu'on a qualifié de méditerranéen ».

L'Etiquette abrahamique marque deux rites cultuels mohammadiens : la fête du Sacrifice du mouton, qui est une reconnaissance et une réminiscence du geste d'Ismaïl, fils d'Abraham, qui, sous le bras immolateur de l'ange, donna le plus

bel exemple d'abnégation, dont l'Islam commémore l'idéalisme par l'Aïd El Kébir. Cette fête, la plus grande chez les Musulmans, dépasse même la fête de la naissance du Prophète. Quant au pèlerinage, dont le théâtre, aussi, est la Mekke, il constitue un congrès panislamique annuel, auquel tout un chacun des musulmans, parmi plus d'un milliard d'âmes, doit participer, au moins une fois dans sa vie.

L'empreinte sociale, marque toutes ces options de l'Islam et de la Chrétienté ; les impératifs d'ordre communautaire doivent créer, entre citoyens, qu'elle que soit leur confession, une cosolidarité, qui prime toute pratique dévotionnelle ; car, les caractéristiques de la foi, sont loin de se cantonner dans des actes purement culturels. Elles touchent, en premier lieu, les élans du cœur et le comportement des âmes. Tout mérite est, surtout, conditionné par l'efficience sociale de l'acte, accompli par le fidèle ; d'où, l'amour du prochain, l'altruisme, le respect des droits d'autrui, de la dignité de l'homme, de la parole donnée, le souci d'éviter, non seulement des empiètements quelconques, mais de simples et pures médisances ; parfois, des obligations, comme la prière, passent au second plan, par rapport à des pratiques tels le désir de servir, d'aider et de protéger les faibles, le souci de tact et de délicatesse, une prévenance de cœur raffinée. L'Islam abrahamique, englobant les Religions Révélées, est un système éthique, dont la clarté et l'idéalisme, l'imprègnent profondément d'un humanisme transcendant, mais pratique.

Des traducteurs du Coran ont, pourtant, inséré, dans leurs traductions, ce qui, en réalité, ne se trouve pas dans le texte arabe. « Ainsi, Régis Blachère, dans sa traduction bien connue (Edition Maisonneuve et Larose, Paris, 1966, p.115), insère un titre, qui n'existe pas dans le Coran : «Obligations de la guerre sainte». Le dialogue islamo-chrétien a bien marqué les rapports fraternels entre les Religions monothéistes, surtout depuis les années soixante-dix. J'ai, personnellement, assisté à des Rencontres, comme celles de Cordoue, de Tunis et de Sénanque en France. Désigné par l'U.N.E.S.C.O., j'ai défini également à Hong Kong, les Droits de l'homme, en Islam. A Tunis, Chrétiens et Musulmans, où des délégations du Monde se côtoyaient, avaient éliminé, sinon ébranlé, tant de préjugés négatifs ; ils se sont rendus, effectivement, compte, que l'Islam et la Chrétienté, bien entendus, constituent une homogénéité foncière, malheureusement faussée par un esprit imaginaire, agressif et égoïste.

L'Islam et la Chrétienté ont, ainsi, un rôle social commun à jouer, dans l'élaboration d'une cité idéale. Les Ecrits Révélés en firent une assise d'idéalisme.

Sur le plan de la justice sociale, le Prophète Mohammed dit : «Je suis contre tous ceux, qui ne paient point son dû à l'ouvrier, avant que sa sueur ne se dessèche». «Que le salaire du journalier ne reste point par-devers toi, jusqu'au lendemain» (Lévitique, chap. XIX) « Le jour même, tu lui (le journalier) remettras son salaire, avant que le soleil ne se couche » (Deutéronome, chap.XXI, versets 14-21)

Nous avons constaté que les quatre cinquièmes des hadiths (propos du Prophète), sont marqués par un cachet social : le blasphème d'une innocente est de nature à annihiler, à jamais, l'impact et l'efficacité de tout acte dévotionnel (Recueil de Mouslim). Le pratiquant zélé, qui pêche par médisance d'autrui, s'expose à la même malédiction.

Aïcha, épouse du Prophète, dit, à propos de son mari, «qu'au sein du foyer, il se comportait comme tous les humains».

«Le Prophète ne manquait même pas d'élégance, de chaste élégante ; il consultait le miroir, avant de se présenter à ses compagnons, digne et en bon état».

«Il n'est guère croyant, celui dont le voisin (même mécréant), craint de sa part, un quelconque méfait» (Boukhari).

«Mieux vaut, pour un croyant, ramasser du bois et le vendre, pour s'assurer un gagne-pain, que de mendier» (Sourate de Daoud).

L'Islam, à l'encontre de ce que certains pensent, s'ingéniait à résorber l'esclavage, alors que des Nations refusent, encore aujourd'hui, d'adhérer à la Convention Internationale, sur son abolition. Omar, deuxième khalife du Prophète, s'adressant à ceux, qui prenaient plaisir à subjuguier les hommes, leur dit : « pourquoi, donc, imposer votre joug à des hommes nés libres ? ». L'esclavage, tel qu'il est conçu en Islam, est un fait de guerre ; le véritable esclave est le prisonnier de guerre ; l'incarcération se perpétue, actuellement, depuis des décennies, tels les détenus des deux grandes Guerres en 1914 et 1940. Toute traite, en dehors de ce principe, demeure illégale, quoiqu'elle fût pratiquée, de tous temps, en terre d'Islam, contrairement à ses prescriptions ! Le monde a connu, au Moyen Age, et même durant les Temps Modernes, un autre genre d'esclavage, à travers la piraterie maritime. Les Souverains marocains ont constitué des milices maritimes, en pleine Méditerranée, pour la combattre ; le Sultan alaouite Mohammed III imposait à l'Occident, dans les clauses de ses traités bilatéraux, la libération de ces hommes, victimes de gestes maléfiques des corsaires chrétiens et musulmans (Caillé dans son ouvrage sur les Traités, les Conventions de Mohamed III).

Le christianisme original est initiateur et rationnel ; une doctrine «catholicisée», travestie, selon un bigotisme byzantin ignorant, fit sombrer la Chrétienté, dans un irrationnel factice. Jésus et Mohammed, Prophètes vénérés, furent les Promoteurs d'une pensée créatrice agissante, sur tous les plans. Il n'est qu'à feuilleter les Ecrits révélés à l'un et à l'autre, leurs traditions communes, pour s'en apercevoir. L'ordre divin cosmique, proclamé par les deux Messagers, ne souffre guère d'infirmité, dans les relations de cause à effet, concept péremptoire dans les enchaînements rationnels de notre monde. Quand on parle de l'Islam comme catalyseur d'un modernisme équilibré, option de demain, on n'entend, par là, que la pensée abrahamique, qui englobe les Trois Religions Révélées : L'Evangile, comportant, selon l'Islam, des éléments authentiques, a été admis, en bloc par le Coran, qui prescrit aux Musulmans de croire à la Thora

et à l'Évangile. Le Concile du Vatican II a reconnu, dans un document publié en 1970, intitulé «Orientations», la nécessité d'un dialogue entre Chrétiens et Musulmans. «Les injustices du passé - dit-il - dont l'Occident, d'éducation chrétienne, s'est rendu coupable, à l'égard des Musulmans». Cette attitude, d'objectivité bienveillante, s'inscrit à l'actif du pape Paul VI, animé, comme il le reconnaît lui-même, «d'une foi profonde, dans l'unification des mondes islamique et chrétien, qui adorent un seul Dieu». Certes, dans le parallélisme effectif, existant entre le Coran d'une part, et l'Ancien et le Nouveau Testament, d'autre part, une unité foncière tranche, dans la symbiose «foi chrétienne» et «dogme islamique». Ce qui fausse cette osmose originelle, c'est le manque d'objectivité et la tendance, chez les uns et les autres, à alimenter un sectarisme prononcé et des passions religieuses excentriques. «Tu trouveras, Ô Prophète, que ceux, qui ont l'amitié agissante la plus proche de ceux, qui ont cru (c'est-à-dire les Musulmans), sont ceux qui ont dit : Nous sommes Chrétiens » (Coran, Sourate 5 , verset 82).

Conciliant, aussi, les preuves rationnelles, avec l'intuition religieuse du cœur, les Chrétiens et les Musulmans, se mettent au même diapason. Pascal dût recourir, dans son ouvrage «ses Pensées», publié en 1670, à l'axiome du pari, où l'intuition (connaissance inspirée par le cœur), est étayée par des tests pratiques sensibles ; «l'homme doit croire, - dit-il - parce qu'il y a intérêt». La notion du pari est citée dans le Coran, comme processus probant (dans la sourate 40, verset 28) ; «S'il (l'homme) ment, son message retombera sur lui , et s'il dit vrai, vous serez touchés, par une partie de ce qu'il vous promet». «Rien dans l'enseignement du Prophète – souligne l'auteur des «Visages de l'Islam», ne rebute l'entendement, rien ne heurte le bon sens commun ; l'idéalisme le plus élevé est allié au réalisme le plus positif». La raison est définie, comme une faculté propre à l'homme, qui lui permet de connaître et de juger. Là, le psychique rejoint le rationnel, car la raison et la psyché sont une osmose, où des subtilités impondérables s'interpénètrent, intimement. Le philosophe humaniste voit, dans le subtil cosmique, un élément divin, donc sacré, car «la parfaite raison fuit tout extrémisme». C'est une symbiose, qui structure la personnalité, dans son entité, et, associe des impondérables, qui semblent, différents les uns des autres. Le sentiment et l'instinct n'ont pas de place, dans le vrai raisonnement, car, comme le dit Pascal : «Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point». Là, l'idée de complémentarité, entre faits ou états jugés contradictoires, a été introduite en Physique par Heisenberg et Bohr, qui en font un mobile commun. Robert Linssen affirme que, c'est là, «un messenger de lien entre les deux pôles de l'Univers : le physique, d'une part et le psychique et le spirituel, d'autre part». On ne saurait mieux interpréter le parallélisme, existant entre la mémoire électronique, et celle de l'homme, la cybernétique et le cerveau humain.

Quant au soufisme mohammadien, il est le compendium des traditions authentiques sublimes, qui tendent à créer, dans le comportement d'un vrai croyant, un équilibre humainement rationnel.

Certaines excentricités apocryphes commencèrent à travestir la pensée soufie salafie : ce qui amena certains chercheurs, tel El Jonayd, à proclamer que le vrai soufisme a pour fondement la double source : le Coran et la Sounna.

Dans un hadith rapporté par Ibn Mass'oud, compagnon du Prophète, les saints élus auront quatre assises, animées l'une par l'empreinte d'Abraham, sept par Moïse, trois par Jésus et une par Mohammed, car la source divine est commune.

La tendance soufie fondamentaliste, se prolonge, jusqu'au XIX^{ème} siècle, émaillée d'authentiques soufis, marocains, pour la plupart, dont Ibn Mchich et son disciple Chadhili, de Jbel Alam, le fassi Ahmed Badaoui, Abderrahim El Qinaïyi de Ceuta, devenus tous, maîtres incontestés, dans le mouvement soufi du Monde, dont la Haute Egypte.

Depuis l'Antiquité, une certaine théologie rationalisée, chez les philosophes, prône que la raison est apte à saisir certaines notions afférant à l'entendement, lequel comporte un élément subtil divin ; c'est le catalyseur de la pensée, dont la portée atteint les sphères les plus sublimes. On s'est demandé, à juste titre, si certains grands philosophes, qui semblent avoir atteint ce stade de transcendance psycho-spirituelle, ne seraient pas des prophètes. Confucius (551-479 av. J.C.) est le promoteur d'une doctrine, qui instaure la morale sociale, axée sur l'humanisme ou la vertu humaine, l'équité et le respect des rites culturels. Son recueil (les Entretiens) est un code socio-culturel, dont le sublime potentiel dénote l'influence d'un Prophète ou Adepté inspiré. Zoroastre (VIII^{ème} ou VII^{ème} siècle av. J.C.), est le futur réformateur de la religion iranienne, dont le Livre Sacré est l'Avesta ; son enseignement propagea le dieu du Bien Ahura Mazda. Le Khalif Omar intégra cette religion des Mages, parmi les Gens du Livre. Cet Abrahamisme efficient marque notre pensée homogène : L'action est le propre d'un croyant. Rien n'est voué en Islam, à un destin inexorable ; la fatalité entraîne le mal, comme peut entraîner le bien ; rien n'est moins vrai que l'attitude fataliste de ceux, qui préconisent le contraire. L'homme est pourvu d'un potentiel, qui lui permet de faire un choix judicieux, avant d'agir, ne se préoccupant guère des facteurs, dont on ignore la nature. Le critère du Coran proclame : «Quand tu auras décidé, fie-toi à Dieu» : l'acte planifié d'abord, la confiance en Dieu, ensuite ; c'est la finalité du Message coranique ; La force de l'Islam, à son avènement, résidait dans le caractère remarquablement humain de ses options. Le croyant musulman ou autre, est un homme d'action. «Agissez-dit le Coran – et Dieu verra votre action» (Sourate 9, verset 105).

Le croyant recherche la vérité, partout où elle se trouve. L'émigration d'un musulman, en terre de mécréance est, non seulement légitime, mais devient obligatoire, quand elle tend à rechercher le savoir, l'expérience et un moyen de vivre correct et digne ; mais, tout cela, à la condition sine qua non, que le

croyant puisse accomplir librement son culte, dans une ambiance de paix et de tolérance mutuelle.

Le Maroc a fait preuve d'un sens international aigu : dès le XI^{ème} siècle, il donna libre accès aux commerçants étrangers, notamment chrétiens, qui n'ont pas tardé, à y établir des comptoirs. Ce fut, alors, que se posa, pour la première fois, la question de savoir, comment devaient être sauvegardés les intérêts, légitimement acquis par les ressortissants étrangers. Nos souverains ne firent aucune difficulté, pour la reconnaissance de ces intérêts ; bien mieux, ils traitèrent les étrangers, avec une extrême sollicitude : les Edits royaux, empreints d'une fraternelle bienveillance, leur accordaient une large liberté d'action et leur assuraient de solides garanties. Les Chrétiens étaient placés, ainsi que leurs biens, « sous cette haute main royale, qui expriment – comme dit Latrîe – le mot sauvegarde, chez les Chrétiens, et, le mot d'aman, chez les Arabes ».

Le même auteur précise, que « les méfaits des musulmans, vis-à-vis d'eux, étaient passibles des sévérités de la loi ». La nation alliée était représentée (en plein Moyen - Age), par un conseil, partout où ses ressortissants entretenaient des établissements de commerce. Ce Consul, qui résidait, avec ses nationaux, en un quartier, dont la haute surveillance leur appartenait, s'élevait en administrateur de la colonie, dont il défend les intérêts. Il symbolisait, par rapport aux membres de cette colonie, entre lesquels, il rendait justice, la souveraineté de leur patrie. Le principe d'exterritorialité, rare à l'époque, sinon inexistant, était foncièrement respecté. Le Conseil avait le droit d'être reçu en audience, une fois, au moins, par mois, pour exposer au Sultan, les doléances de ses compatriotes, et lui soumettre leurs suggestions et leurs observations. De simples marchands obtenaient, aussi quelquefois, d'exposer personnellement, et directement leurs griefs, au Sultan. La loi maghrébine reconnaissait la responsabilité individuelle, et dégageait les compatriotes du délinquant de toute responsabilité collective. Le Coran est strict, en l'occurrence ; il affirme, solennellement, ce principe, intégré dans le dogme sunnite ; c'était, là, un précepte de haute pratique, et, d'autant plus significatif, qu'il fut rarement respecté et appliqué, hors du Maroc. Dans toute l'histoire du Maroc, on ne signale qu'un seul cas de responsabilité collective limitée (civile), à propos du privilège accordé par le Sultan Mérinide Abou Inan, aux Pisans en 1358, avec leur assentiment. Bien mieux : le centre urbain réservé à l'habitation des étrangers, notamment chrétiens, constituait une sorte de cité, dans le sens moderne et municipal du mot. Le Sultan, qui se souciait des conditions de vie matérielle de chacun et de son confort, s'ingéniait à lui assurer certaines convenances, telles les dépenses générales de construction, d'entretien, d'agrandissement et réparation de leurs demeures, de leurs églises et de leurs boutiques ; et elles étaient à la charge de la douane, c'est-à-dire du Sultan. La police de la cité appartenait au consul et à ses délégués - « Nous n'avons vu nulle part – affirme Mas Latrîe- qu'on eut pris, vis-à-vis des cités chrétiennes,

enclavées dans les villes du Maghreb, les mesures de méfiance humiliante, auxquelles les Européens furent contraints à se soumettre, dans d'autres pays, où, chaque soir, des agents fermaient les portes des rues et des quartiers francs, pour ne les ouvrir qu'aux heures fixées par l'autorité du pays. S'imposant le respect du domicile, les autorités marocaines se défendirent de ne faire aucune perquisition, au sein de ces cités. Quand il y avait besoin d'agir contre un membre de la colonie, les autorités s'entendaient, préalablement, avec le consul, et n'entreprenaient rien, sans sa participation, à moins d'un refus formel de justice et de concours. Les souverains marocains ne s'étaient, jamais arrogés le droit, en vertu duquel les biens de l'étranger décédé, étaient dévolus au seigneur local. Le gouvernement marocain donnait, par là, le suprême exemple du respect de la propriété individuelle. Là, où il n'y avait, ni consul, ni compatriotes de l'étranger décédé, ses biens étaient placés, sous la garde de l'autorité chérifienne, en attendant leur livraison aux ayant-droits. Le magistrat en faisait dresser, par devant témoins, un état sommaire (traité Pise-Maroc, 1358, article 4, alinéa 14). Le peuple marocain, jaloux de sa liberté et de sa souveraineté, savait respecter les droits, la liberté et la dignité d'autrui. Le Maroc était, d'autre part, une terre de refuge pour les Chrétiens, opprimés par les grands Seigneurs de l'Europe féodale ; «des chevaliers ou des princes européens, mécontents de leurs suzerains, purent abandonner leurs biens et venir en Afrique, servir les rois musulmans». Mass Latrie, qui signalait ces actes magnanimes, souligne que l'Eglise elle-même, ainsi que les gouvernements chrétiens, en ont permis le recrutement, en Europe même. Après les Croisades, l'Europe, en même temps qu'elle traite avec les Sultans d'Egypte et de Syrie, inaugure, avec les émirs du Maghreb, une nouvelle ère de relations pacifiques et de rapports moraux. Les princes arabes n'hésitaient pas à prendre l'initiative des traités. En 1153 ap J, le premier Almohade, Abdelmoumin b. Ali, conclut une paix avec Gênes, pour mettre fin à la piraterie, qui sévit dans la Mer Méditerranée, perturbant le trafic. Il constitua une milice maritime, pour contrôler les méfaits des corsaires, aussi bien musulmans que chrétiens. La Méditerranée fut, alors, tout au long du XII^{ème} siècle, un forum supervisé par la flotte marocaine, qui comportait quatre cents unités, et, qui fut, la première en Méditerranée, d'après le grand historien français, André Julien, dans son Histoire de l'Afrique du Nord. La stratégie almohade était cristallisée, alors, par le 1^{er} souverain, qui avait fait de Gibraltar, en l'année dite des cinq (555 de l'hégire), un fort bien équipé, selon les moyens de l'époque. Pour renforcer les échanges commerciaux entre nations, le dirham marocain, créé en l'an 182 de l'hégire à Fès, servait de pièce internationale de transactions. Deux spécimens se trouvent, l'un au musée de Karkov en Russie, et l'autre, à la Bibliothèque nationale de Paris. L'Océan Atlantique elle-même eut sa part de cette suprématie almohade, car la baie de Mehdia (à l'embouchure de Kénitra) fut dotée de cent vingt voiliers. L'Atlantique n'avait pas alors, la portée et l'ampleur, qu'elle possède aujourd'hui, car le Nouveau Monde n'était pas encore découvert. A la même époque, Ibn Rochd (dit Averroès), vivait à

Marrakech ; son ouvrage médical, le Colliget, parlait déjà d'une terre, au delà de l'Atlantique. Le grand encyclopédiste français, Ernest Renan, fit état dans son ouvrage «Averroès et l'Averroïsme» (version latine du Colliget), d'une lettre posthume, où Christoph Colomb reconnaît «n'avoir eu vent de l'existence d'une terre ferme outre-Atlantique, qu'après avoir lu le Colliget d'Averroès ; il signale également la découverte, par Averroès, de la grande circulation du sang avant William Harvey.

Les Almohades, dont l'Empire englobait, alors toute, l'Afrique du Nord, avec l'Andalousie, établissaient, avec les nations chrétiennes, des rapports, à travers des traités qui reflètent l'esprit de haute cordialité, qui animait les Marocains et les Chrétiens. Mass Latrie, qui, dans l'introduction de son ouvrage «Les Traités», fit un vibrant exposé de la législation, alors en vigueur au Maroc, a précisé que ses «principes libéraux supportaient avantageusement la comparaison, avec les règles du Droit des Gens, pratiquées, alors, en Europe». Le Maghreb se montrait plus conciliant que l'Europe. Il permettait aux nations alliées, d'admettre, dans leurs navires, en attache dans les ports marocains, les ressortissants d'autres pays ; c'est de ces dispositions tolérantes que sortira, plus tard, le principe maritime, «non admis encore en Europe», que le pavillon couvre la marchandise (M. Pardessus, Collection des lois maritimes, Tome III, préface). D'autre part, Mass Latrie, ajoute, ailleurs, que «l'esprit de bienveillance et d'honnêteté du gouvernement arabe, vis-à-vis des marchands étrangers, se révéla, dans les dispositions concernant la contrebande, comme dans les mesures prescrites par les Traités. Pergolotti souligne dans sa «Delta Mercatura» (chap. 27, p123), que bien que les marchandises, entrées clandestinement, ne sont soumises, si on les découvre, qu'au droit simple, vous y perdez la bonne renommée et l'honneur, et les Arabes, ayant trouvé un marchand en faute, ne lui accordent plus, autant de confiance. Ces illustrations mettent en relief le sens international, qui avait animé les souverains du Maghreb, dont la haute conception de l'entraide et de solidarité entre nations, trouvait son expression dans l'élan sincère, qui les portait souvent, au secours d'un Etat en détresse. En plein XIIème siècle, se nouaient «des relations politiques confidentielles, entre princes, opposés dans leurs croyances religieuses». On a vu le mérinide Abou Youssouf écrire, en 1282 ap. J., au roi de France Philippe III, pour l'engager à venir venger, en Espagne, l'honneur et la dignité d'Alphonse X, outragé par la conduite de son fils Don Sanche. Il lui adressa, en même temps, une déclaration, tenue encore en original, dans les Archives de France, et publiée par De Sacy, dans ses mémoires de l'Académie des Inscriptions (p 420) : «Nous sommes accourus de nos Etats - affirme le Sultan - avec toute la force de notre foi, dans l'idéalisme de la haute morale internationale». Le Roi Moulay Ismail, considéré comme «le plus grand protecteur des Franciscains», promulgua deux dahirs (datés respectivement de décembre 1711 et juillet 1714), qui décrétaient «la peine de mort contre tous ceux, qui s'aviseraient de molester les chrétiens ou de les insulter».

La chanson de Roland a immortalisé les exploits maritimes Almoravides, qui atteignirent, d'après les Mémoires d'Alphonse VII, les côtes palestiniennes. Plus tard, les Almohades constitueront une milice maritime, contre les corsaires, rétablissant de ce fait, la sécurité du trafic commercial entre la chrétienté et l'islam.

Au Maroc, musulmans et chrétiens se côtoyaient dans une même cité. Un des quartiers de Fès, capitale spirituelle du Maroc, dit Quartier de l'Eglise, avait groupé, à la fin du IXème siècle de l'ère chrétienne, les éléments chrétiens de la ville ; pour la même époque, notre ami Berque, contrôleur civil, lors du Protectorat français au Maroc, cite le nom de Gerbert, né en Auvergne (938-1003), comme étudiant à la vieille Université de la Qaraouiyène, devenu Pape, en l'an 999 ap. J. sous le nom de sylvestre II.

Sous le sultan Almoravide, Ali Ben Youssef Bin Tachfine, le percepteur général des impôts au Maroc, était un chrétien. Fidèles à une tradition établie par leurs prédécesseurs, les Almohades incorporèrent dans l'armée nationale, une milice chrétienne, qui reçut, depuis les Almoravides, l'autorisation d'avoir des chapelains et d'édifier des églises.

Notre vocation méditerranéenne, cristallisée par les échanges entre le Maghreb et l'Occident, que nous n'aurions guère cessé d'entretenir, dans un mutuel apport, sans cet «accident colonial», qui devait, par son élan expansionniste, fausser le cours transcendant de notre histoire. Pour redresser certains torts, perpétrés en l'occurrence, nous avons milité, maghrébins et chrétiens, pour la consolidation d'une réelle entente, et demeurer, dans le processus idéal du cours de notre histoire commune. Nous avons constitué, dans les années soixante-dix, à Genève, l'Association «Islam-Occident». Nous étions quatre à co-fonder cet Organisme. Le grand leader Maarouf Dawalibi, conseiller des rois saoudiens et deux chrétiens : dont Marcel Boisard, le grand humaniste français. La notion de la mondialisation, en voie d'élaboration, à travers des liens libres d'une harmonieuse et durable équation, créerait une certaine coopération sereine et souveraine.

Le monde Arabe était largement ouvert aux missionnaires chrétiens. Les musulmans n'en eurent aucune appréhension, car, «on ne citerait- dit Gustave le Bon- aucun peuple mahométan qui, vainqueur ou vaincu, soit jamais devenu chrétien (Civilisation des Arabes, P 103). L'Arabe respecte les Pères Blancs, parce qu'il les prend pour des marabouts ; mais s'ils amenaient un seul douar à abdiquer l'Islam, l'armée française entière ne les empêcherait guère d'être tous massacrés jusqu'au dernier. On ne convertit pas les musulmans (le Général du Barail, cité par G. Surdon dans ses «Institutions et Coutumes des Berbères du

Maghreb P. XV). Lavigerie mit en relief «l'inutilité de l'activité missionnaire, chez les musulmans (Ibid P. V II). Parlant des musulmans de Sicile et de l'activité missionnaire, portée à leurs croyances, Millet y voit, dans son ouvrage (les Almohades P. 78), «La première étape de cette longue campagne, entreprise par le Siège de Rome, contre tout essai de transaction entre l'Islam et la chrétienté, véritable cause de mésintelligence persistante qui, jusqu'à nos jours, a divisé les deux religions». Au contraire, Millet relate dans le même ouvrage (P. 147), chez El Mansour l'Almohade, un premier essai de réconciliation doctrinale, entre les deux religions, sorties de la même souche ?

La Méditerranée connut, alors, un long répit, jusqu'à l'avènement de la Reconquista, où les Portugais tentèrent, après avoir occupé les enclaves, sur les côtes marocaines, de bloquer les issues de la Mer Rouge, devant les flottes arabes. Une première colonie portugaise a été établie en Afrique, dès 1482. Mais, après la bataille des Trois Rois (B de Wad Al Makhazen), le jeune roi du Portugal Don Sébastien, mourut, en 1578, sur le champ de bataille, près de Ksar El Kébir ; le Portugal perdit, alors, son indépendance, pendant plus de soixante ans, et avec elle, ses potentialités militantes, notamment en Méditerranée, et au Maroc. Malheureusement, la Sainte Alliance tenta un nouveau processus, à l'encontre de l'esprit fraternel commun, qui liait l'Islam à la Chrétienté. La porte, est, alors ouverte au colonialisme occidental, qui sévit, toute la Méditerranée, avec l'invasion de l'Algérie en 1830.

Les Juifs jouissaient au Maroc, à cette époque, de droits civils, pleins et entiers, en tant que sujets, devenus aujourd'hui de vrais citoyens, avec des droits civiques effectifs. Ils étaient intégrés dans la société musulmane, sans astreinte à aucune obligation, portant atteinte à leurs traditions ou à leur culture. Le fait dépasse la notion de tolérance, qui implique un certain fardeau, supporté bon gré, malgré par les uns, à l'encontre des autres. L'attachement du juif marocain à son identité, à son origine et à ses atouts écologiques propres, a été légalement honoré, dans le cadre de sa citoyenneté, qui constitue un cachet de mérite spécifique

David Corcos, Juif marocain installé à Jérusalem, où il décéda en 1975, souligne, dans son ouvrage : « Studies in the History of the Jews of Morocco », que « nulle dynastie au Maroc, ne fut hostile aux juifs... nous n'y trouvons que des actes d'amabilité, des expressions de bonne volonté et des traités d'alliance.»

Quand les persécuteurs castillans s'acharnaient, en Andalousie contre les Juifs, le prédicateur El Maghili, un des grands cadis et savants canoniques de l'Empire, fut exilé de Fès, pour avoir entrepris une campagne anti-juive. Bien avant, les Juifs, d'après maints historiens occidentaux, furent chassés d'Italie en 1242,

d'Angleterre en 1290, des Pays-bas en 1350, du Midi de la France en 1395 ; l'émigration forcée amena au Maroc, en 1403, d'autres émigrants de France et d'Angleterre, et en 1492, ceux du Portugal et de l'Espagne.

Ces vagues de juifs persécutés n'ont trouvé, durant quatre siècles, que le Maghreb, comme terre de refuge et centre hospitalier.

Le Maroc n'a jamais tenté d'astreindre les Juifs à se désengager de leur religion. Au contraire, le fameux juif Don Pablo De Santa Maria, ainsi nommé après sa conversion forcée, devint un prince de l'Eglise espagnole ; il fut élevé, en 1414, à la dignité d'Archevêque de Burgos.

Ely Mansano affirme, que les Uléma de Fès décidèrent d'envoyer à leurs citoyens juifs, des mémorandum, les incitant à s'attacher aux enseignements du judaïsme et à leurs traditions, condition sine qua non de leur progrès (Hesperis, document n° 28, 1945).

Mais, après ce processus, qui conforte la symbiose, entre les deux religions, on peut se demander, comment l'islam, qui proclame le monothéisme abrahamique, a, pourtant, combattu des Chrétiens. Si on scrute les péripéties de l'islam, à son avènement, on se rend compte, qu'il n'a jamais essayé de combattre les Chrétiens. Mais, après le Pacte de la Houdaybilla, passé à la Mecque, avec les mécréants, il envoya des émissaires, auprès de certains Empereurs de confession chrétienne, tels César et Négus d'Ethiopie. Ce furent les chrétiens Syriens, qui déclarèrent la guerre, contre les promoteurs de l'Islam, en assassinant certaines personnes, qui avaient adopté, spontanément, la nouvelle religion Abrahamique. Le Prophète, attaqué indirectement, se voyait dans l'obligation de réagir. Il dépêcha à «Mouta», cité syrienne, une expédition, pour engager la première bataille, contre les frères chrétiens, que le Prophète respectait. Le Jihad consistait, donc, en une guerre défensive contre l'agression, pour la protection d'une campagne pacifique, menée, sans contrainte aucune, dans le cadre d'une liberté confessionnelle, plaine et entière. L'Islam n'a nullement songé à éteindre, dans le sang, une foi concurrente. Si le musulman a prêché l'Islam, il s'est toujours abstenu de faire pression sur le cœur des non-musulmans. L'Islam, loin donc d'être imposé par le concurrent arabe, n'avait pas mené de propagande pour gagner du terrain. L'anglais Thomas Arnold nous cite, pourtant, deux cas où le vainqueur non-musulman, s'empressa d'adopter, de plein gré, la religion des musulmans vaincus ; les Tartares et les Turcs du XI siècle ne purent résister à l'attrait de la foi musulmane. Le Vatican, dans son document «Orientations», oppose l'idée répandue de l'Islam, religion de la crainte, à l'idée de religion de l'amour, enracinée dans la foi en Dieu.

Quels sont donc, pourrions-nous nous demander, les éléments générateurs d'entente et d'entraide, qui constituent l'essence même intrinsèque de la

Chrétienté et de l'islam ? La réponse, qui s'impose, est simple : toute paix et sérénité, supposent l'épanouissement de l'être, dans une ambiance non viciée par la démagogie et la religiosité. Le citoyen, croyant ou mécréant, doit se sentir libre, protégé contre l'injustice et l'abus ; il doit pouvoir agir, sans crainte, ni heurt, avec le sentiment accru de dignité. Ce sont, là, les critères fonciers, qui font des hommes, des citoyens sereins et souverains.

Le tiraillement conflictuel, dont nous constatons amèrement l'émergence, aujourd'hui, entre les deux mondes, l'Occident et l'Orient ou le Nord et le Sud, a pour motivation, une politique qui dévie de la pensée originelle humaine, prônée par l'Abrahmanisme ; cette politique ne recherche, guère, la cause réelle de ce malaise, qui se meut, chaque jour, en confrontation effrénée, par des faits qu'aucun esprit, réellement et humainement rationnel, ne saurait admettre ; à savoir, une série d'exactions, d'injustices, de spoliations, cristallisées par un positionnement inhumain, où la politique des deux poids et deux mesures, semble être la seule assise, qui tend à miner cette harmonieuse symbiose, qu'une pensée fraternelle commune avait érigée et tant consolidée.

D'aucuns, parmi mes amis ici présents, m'ont suggéré de conclure mon exposé, par certains faits concrets, que j'aurai moi-même, éprouvés, dans le domaine soufi et psycho-somatique ; j'en fais, à prime abord, quelques citations, quitte à en développer, un jour, le processus. Ce que je désire marquer, aujourd'hui, c'est la communion symbiotique, entre le somatique et le discursif. Socrate, dans son discours rationnel, voit, dans l'homme «un savoir ou un joint confus du bien, conforme à la raison» ; c'est là, le vecteur de corrélation, au sein du for intérieur, entre deux éléments apparemment opposés. Un colloque a tenu ses assises, à Pékin, en 1966, réunissant des Sommités tels Holgar Hyden, Egyhasie, Alfred Herman, Robert Linssen et autres, qui soulignent, que l'électron est «le messager servant de lien entre les deux pôles de l'univers : le physique d'une part et le psychique et le spirituel d'autre part». Là, où la matière a son électron, la spiritualité a le sien ; l'équilibre entre les deux, aura pour résultante une complémentarité, sans discordance : c'est l'effet de la plénitude de la personnalité humaine. Alexis Carel, Prix Nobel, souligne dans son ouvrage «la Prière», que, là où la thérapie classique faillit, l'invocation de Dieu s'avère opérationnelle. Un certain Oknel, rédacteur scientifique de la Revue américaine News-Chronical (en 1960), nous cite quelques propos d'Ali ben Abi Talib, gendre du Prophète et promoteur du soufisme islamique : «Si vous ouvrez - dit-il - un atome, vous trouverez un soleil, auteur duquel tournent des planètes». N'est-ce pas, là, une allusion au système solaire ? Le Chiite persan, Jalal ed-Dine er-Roumi (XIII ème ap. J.C.), considéré, notamment, aux USA, comme le plus grand des soufis, de tous les temps, affirme, dans son «Metnawi» (épopée de cinquante mille vers : «Gardez-vous bien de manipuler, à la légère, un atome, car vous risquez de réduire le Monde en cendre». Prévission, faite, sept siècles,

avant Hirochima ; est-ce, là, une intuition, qui insuffle une compréhension immédiate, sans recours au raisonnement discursif ? Bergson fait de l'intuitionnisme le mode privilégié de la connaissance.